

ces 45 millions vont les mettre à même de parachever les travaux, ou si ces messieurs se proposent de revenir d'ici à trois ou quatre ans, au plus, pour quémander encore une fois de l'assistance de l'Etat.

M. BORDEN: Mon honorable ami doit se rendre compte que personne ne saurait prévoir avec une précision absolue les conditions du marché monétaire dans le monde entier, et personne ne saurait prévoir avec exactitude quel sera le prix de revient d'un chemin de fer. Par exemple, en 1903-1904, il fut conclu un arrangement qui devait, on en avait la pleine confiance, assurer la construction du chemin de fer du Grand-Tronc-Pacifique.

Depuis, deux prêts ont dû être faits à la compagnie, un de 10 millions sous l'ancien Gouvernement, et l'autre de 15 millions à la dernière session du Parlement. C'est un secret de Polichinelle que les frais de construction de ce chemin de fer dans la section des montagnes ont été tels et ont tellement excédé les calculs qui avaient été faits, que la compagnie n'a pas pu jusqu'ici parer avec une absolue exactitude aux arrangements financiers que nécessite la construction de cette partie du chemin de fer. En 1905, le ministère précédent et la compagnie du Grand-Tronc-Pacifique firent l'évaluation du prix de revient de ce chemin de fer, et, en conformité de cette évaluation, conclurent certains arrangements financiers, qui devaient, à ce que tous pensaient, permettre l'achèvement du chemin de fer. Les sommes ainsi obtenues n'ont pas été suffisantes, et je prie mon honorable ami de ne pas oublier que l'évaluation des ressources financières requises en vue de l'achèvement des travaux a été trouvée insuffisante, non seulement en ce qui regarde cette entreprise, mais en ce qui regarde beaucoup d'autres entreprises. Je me suis borné à signaler un exemple entre beaucoup d'autres qui pourraient être donnés.

M. PARDEE: Ainsi donc, cet exemple pris sur le vif que le premier ministre vient de nous signaler, doit bien nous faire comprendre qu'il ne faut pas compter que ces 45 millions de plus suffiront pour achever les travaux et que Mackenzie et Mann ne tarderont pas à s'adresser de nouveau au Gouvernement pour en obtenir des secours?

M. BORDEN: Ce n'est nullement à cela que je songeais; je répliquais à l'honorable représentant de Welland qui a rappelé une déclaration faite l'an dernier au sujet de la subvention accordée dans le temps.

[M. German.]

M. PARDEE: J'avais compris que les observations du très honorable premier ministre portaient sur la question de savoir si les 45 millions qu'on nous demande de voter suffiraient pour assurer l'achèvement du chemin de fer. Le premier ministre vient de dire qu'il n'est pas du tout certain que 45 millions suffiront pour terminer le réseau; qu'on ne saurait avoir la certitude en pareille matière. Je dis donc qu'il est juste et raisonnable de conclure de ses observations que les critiques de l'opposition ont un fondement solide. C'est-à-dire, que personne ne sait si 45 millions permettront de terminer les travaux, que, en toute probabilité, ils seront loin d'y suffire, et que, dès lors, on devrait nous fournir des données plus amples et convaincantes, poursuivre une enquête à fond, jusqu'à ce que nous sachions si nous ne jetons pas simplement ces 45 millions dans la fosse où les autres se sont engloutis, sans avoir l'assurance que même, en supposant que cette avance permette le parachèvement du Nord-Canadien, nous aurons intérêt à le posséder.

Si vous faites entrer en ligne de compte la dette flottante et les engagements en souffrance qu'il va falloir solder sur-le-champ, je ne pense pas me tromper en affirmant que ces 45 millions seront absorbés aussitôt et que nous aurons encore une fois le Canadien-Northern sur les bras à peu près dans les mêmes conditions qu'aujourd'hui. C'est là, je pense, la clause décisive de la convention, et je soumets que l'honorable député de Pictou a raisonné sensément en arguant que, avant de prendre cette décision, il y aurait lieu pour nous de faire une investigation à fond et complète, ainsi que l'examen le plus minutieux des livres de Mackenzie et Mann par l'intermédiaire de vérificateurs compétents. Les seuls états que nous ayons pour le moment sont ceux des vérificateurs de Mackenzie et Mann. Il n'y a qu'une maison de comptables en Amérique du Nord, qui soit apte à vérifier des livres comme ceux de Mackenzie et Mann, et tant qu'un spécialiste comme Price Waterhouse n'aura pas été chargé d'en scruter tous les recoins et de nous révéler la situation exacte de Mackenzie, Mann and Company, Limited, notre Parlement n'a pas le droit de voter la somme d'argent qu'on lui demande aujourd'hui de voter.

M. BORDEN: Mon honorable ami outre-passe quelque peu la pratique suivie d'ordinaire en cette Chambre en cherchant à décréditer les fonctionnaires de l'Etat qui ont fait l'examen de la situation de cette entreprise. Il m'a été donné de connaître quelque peu ces hommes; je suis en état de juger